



## Compte-rendu de la réunion du 25 août 2015

### Présents :

Jacky Alejandro, Annie Buchwalter, Thierry Delacroix, Audrey Lablanche, Marie-Hélène Le Meur, Guillaume Mattone

### Excusés :

Vincent Cardinaux, Bernard Hostein, Marilyne et Pascal Seigneur

### 1. Fête des Associations les 5 et 6 septembre 2015 à la Commanderie à Dole

Tenue du stand :

	11.30	12.00	13.00	14.00	15.00	16.00	17.00	18.00	19.00
samedi 5					Vincent				
					Denis				
					Annie				
dimanche 6			Marick						
						Marie-Hélène			
					Annie				

Bernard, Thierry et Jacky navigueront entre plusieurs stands où ils assurent des permanences.

Appel aux adhérents : merci de vous inscrire pour tenir le stand à tour de rôle, si vous avez des disponibilités, de préférence le dimanche.

Le 6 à 10h, temps d'échange avec les élus, suivi d'un apéritif.

### 2. WE Gourmand du Chat perché les 25, 26 et 27 septembre

Nous participons en encadrant une balade patrimoine nocturne à vélo, Entre Chat et Loup, le samedi 26 septembre, commentée par Pierre-Yves Gavignet, guide du patrimoine (voir flyer en PJ).

Les déclarations en préfecture et mairie sont faites.

Pour le moment Thierry, Guillaume, Vincent, Annie et Marie-Hélène sont inscrits pour accompagner. Bernard est incertain.

Avis aux bonnes volontés et merci de faire connaître cette manifestation autour de vous en précisant la nécessité d'avoir un vélo avec éclairage puisque c'est entre chien et loup.

### 3. Aménagements vélo faits ou en cours

- les panneaux piste cyclable obligatoire, vers la CCI, ont été enlevés, comme nous le souhaitions
- les itinéraires-bis ont été marqués au sol par des petits vélos verts
- sur Foucherans, la rue de Saint-Ylie est en cours de réfection, avec piste cyclable bidirectionnelle. Les déchets de bitume seront récupérés pour servir de base à la réfection de l'itinéraire bis passant rue du Stade et rejoignant le Val Fleuri. L'itinéraire bis Gare SNCF de Dole/Foucherans n'est en conséquence pas encore finalisé.

- rue des Arènes : rajout de marquages vélo au sol pour permettre une meilleure visualisation du contresens cyclable par les automobilistes

NB : lors du dernier Comité Consultatif de Circulation il n'y a pas eu majorité pour remplacer le panneau de limitation à 30kmh par un panneau 20 km/h sur les 50 mètres du début de la rue, entre la Banque Populaire et la rue Pointelin, ce qui aurait permis d'harmoniser la limitation de vitesse sur cet axe.

- avenue A. Briand : abaissement du trottoir au bas du contresens en cours de réalisation (intersection avec la rue du Collège et la rue de la Sous-Préfecture) puisque le trajet passera désormais par le trottoir sur un vingtaine de mètres

- Bd Wilson, carrefour avec l'avenue Briand : installation d'un panneau « cédez le passage cycliste » qui permet de passer au feu rouge pour emprunter le contresens avenue Briand (voir photo)

- la station de gonflage sur la placette avenue de Lahr en bord de la véloroute est régulièrement détériorée, et régulièrement réparée en conséquence ; il est convenu que nous avertissons les services

techniques si nous remarquons un problème

- la route entre La Loye et Augerans a désormais des bandes cyclables
- la route entre Jouhe et Rainans a une bande cyclable d'un côté, avec changement de côté et du sens de la bande cyclable au niveau du lotissement de Rainans, et la moitié des panneaux de début de bande cyclable à contresens, ce qui prête à confusion
- la chaussée de la rue principale de Villette-lès-Dole a été refaite, mais sans aucun aménagement cyclable (et au mépris de la loi LAURE).

Dans le courant de l'été, 2 pancartes d'itinéraires bis et un arceau à vélo (à l'angle de la rue des Arènes et de la rue Pointelin) ont disparu, sans que les services techniques y soient pour quoi que ce soit.

#### **4. Compte-rendu Velo-City 2015 à Nantes**

Le compte-rendu fait par Annie après sa participation à la manifestation a été également envoyé aux élus et à nos interlocuteurs techniques.

#### **5. Proposition de rencontre avec les élus**

Dolàvélo va prendre contact avec Mme Delaine (élue référente vélo, ville de Dole), M. Jaboviste (3<sup>ème</sup> adjoint au Maire de Dole, en charge de la voirie), M. Macard (élu référent vélo, Grand Dole) pour leur proposer une rencontre informelle avec les adhérents à l'automne.

#### **6. Comment ne pas se faire couper en 2 sur les ronds-points**

Rappel : tendre le bras à gauche quand on veut rester sur le rond-point, et vérifier en se retournant plusieurs fois si nécessaire que les conducteurs qui veulent quitter le rond-point ont bien compris.

Le rond-point en haut du pont de la Corniche nous est signalé par plusieurs adhérents comme particulièrement dangereux à certaines heures. Si vous êtes aussi dans ce cas, merci de nous le dire.

Plus globalement, n'oubliez pas de prévenir de vos changements de direction : les automobilistes ne peuvent pas les deviner !

#### **7. Indemnité kilométrique vélo (IKV) et modifications du Code de la Route**

Tout salarié se rendant à son travail depuis son domicile à bicyclette (électrique ou non) percevra une indemnité pour chaque kilomètre parcouru, si l'employeur s'engage dans cette action. Cette compensation financière entre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique via la loi sur la transition énergétique. Mais le décret d'application fixant le montant de l'indemnité n'est pas encore paru.

Par ailleurs, le **PAMA (Plan d'Action pour les Mobilités Actives)** organise les modifications des règles de circulation et de stationnement pour sécuriser la pratique de la marche et du vélo, et notamment depuis le 2 juillet dernier il :

- généralise les doubles sens cyclables aux aires piétonnes et à l'ensemble des voies où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h (sauf décision contraire de l'autorité de police)
- permet aux cyclistes de s'écarter des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée sur les voies où la vitesse est limitée à 50 km/h ou moins
- autorise le chevauchement d'une ligne continue pour le dépassement d'un cycliste si la visibilité est suffisante
- aggrave les sanctions en cas d'occupation par des véhicules motorisés des cheminements piétons et des espaces dédiés aux cyclistes
- interdit l'arrêt ou le stationnement à 5 mètres en amont du passage piéton (en dehors des places aménagées) pour accroître la visibilité entre les conducteurs de véhicules et les piétons souhaitant traverser la chaussée.

Plus de détails dans le document en PJ.

## 8. Questions diverses

- Gare de Dole :
  - la mise en place d'un système de location vélo demandant plus de réflexion, la décision est reculée
  - un questionnaire est en cours d'élaboration, d'après l'ébauche faite par Annie, afin de récolter auprès des usagers du train et des bus des informations pour mieux cibler les besoins
- Les Etats Généraux du Vélo à Chalon-sur-Saône auront lieu le 17/09/15, à partir de 9h ; Annie s'y rendra
- subvention de la ville de Dole : 200 € nous été accordés et nous tenons à remercier les élus
- Campagne de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) sur le Bicycode, suite à la convention signée avec le Ministère de l'Intérieur en mai 2015 : le bicycode est un numéro vraiment unique gravé sur votre vélo pour une dizaine d'euros, et enregistré dans une base de données à laquelle ont accès les forces de police. Il n'empêche pas le vol de vélo, mais il accroît sensiblement les chances de retrouver le vélo en cas de vol.

Annie a demandé à MM. Kleisler (Police Municipale) et Spitz (Police Nationale) s'ils avaient connaissance du bicycode et de la convention passée entre la Fub et le Ministère de l'Intérieur. Réponse négative des 2 côtés. *Mais l'info est parvenue depuis (le 27/08) à tous les postes de la Police Nationale.*

Nous réfléchissons à une campagne de marquage locale, peut-être au printemps prochain

- information Jura Tourisme : inauguration d'un Ludy Park à Morbier le 6 septembre. (site entièrement aménagé avec des ateliers pour s'initier ou se perfectionner à la pratique du VTT).
- Une famille d'adhérents (papa, maman, et les 3 enfants) s'est rendue de Dole à Nantes à vélo par l'EV6 cet été. Bravo à eux !

### **Prochaine réunion**

**mardi 15 septembre 2015 à 20h**  
**3A avenue Aristide Briand, salle 1 (2ème étage)**